

Villers-la-Ville reste sans contrat

Dans tout le Brabant wallon, une seule commune reste sans contrat de rivière.

Villers-la-Ville devrait pourtant adhérer à court terme, assure son bourgmestre.

Il n'en reste qu'une. Villers-la-Ville est la dernière commune du Brabant wallon à ne pas avoir paraphé un contrat de rivière.

«*Les derniers Gaulois à résister*» plaisante le bourgmestre de Villers-la-Ville avant de rassurer. «*Non, non, nous n'avons aucun problème avec les contrats de rivière, assure Emmanuel Burton. Nous allons, à terme, adhérer. Simplement, nous préférons attendre la pose des collecteurs avant d'adhérer. Il est d'ailleurs fort possible que nous couplions l'inauguration des premiers collecteurs et la*



EdA archives 155920

Villers-la-Ville n'a pas adhéré à un contrat de rivière. Il y en a pourtant, des rivières. La preuve.

signature du contrat de rivière.»

Tout à l'égout : incompatible avec un contrat de rivière

Car, pour le moment, à Villers-la-Ville, c'est un peu le tout à l'égout. «*Difficile de mener des actions cohérentes tant que c'est le cas*» poursuit Emmanuel Burton avant d'imaginer que la signature pourrait intervenir fin 2009. «*En tout cas, une chose est certaine : Villers-la-Ville a l'intention d'adhérer à terme au contrat de rivière. Cette intention était d'ailleurs indiquée dans notre note de politique générale. Rassurez-vous, il n'y a aucune opposition politique, idéologique ou même financière*» assure le bourgmestre de Villers-la-Ville.

Voilà qui devrait réjouir les animateurs du contrat de rivière Dyle et affluents. Eux qui indiquaient «*attendre impatiemment l'adhésion de Villers-la-Ville*». Plus que quelques mois à attendre impatiemment, à en croire le maieur villersois. ■

A. H.